

**Consultation du public du 20 mai 2022 au 30 mai 2022
Synthèse des observations et des propositions**

– Projet d'arrêté modifiant l'arrêté préfectoral du 28 octobre 2009 portant réglementation de la pêche maritime des poissons migrateurs en mer et dans la partie salée des fleuves, rivières et canaux du bassin de l'Adour

Le projet d'arrêté modifiant l'arrêté préfectoral du 28 octobre 2009 portant réglementation de la pêche maritime des poissons migrateurs en mer et dans la partie salée des fleuves, rivières et canaux du bassin de l'Adour a été soumis à la consultation du public du 20 mai 2022 au 30 mai 2022.

Le projet de texte, la note de présentation ainsi que les modalités de la consultation étaient consultables sur le site internet de la Direction interrégionale de la mer Sud-Atlantique.

Les participants avaient la possibilité d'adresser leurs observations par voie électronique et par voie postale.

Décompte des observations reçues

Aucune observation.

Fait à Bordeaux, le 13 juin 2022

Pour la préfète de région et par délégation,

le directeur interrégional de la mer
Sud-Atlantique



Jean-Philippe QUITOT